

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication :

**2 926 158**

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national :

**08 58567**

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : *H 01 F 7/00 (2006.01)*

⑫

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

**A3**

②2 Date de dépôt : 15.12.08.

③0 Priorité : 04.01.08 ES 200800060.

④3 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 10.07.09 Bulletin 09/28.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la  
procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : VISATAC SL — ES.

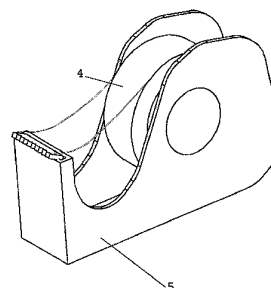
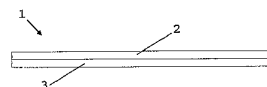
⑦2 Inventeur(s) : VALL SANCHEZ JOAN.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET LAVOIX.

⑤4 **AIMANT LAMINAIRE FLEXIBLE AUTOCOLLANT.**

⑤7 Aimant laminaire flexible autocollant (1) sur un de ses  
côtés, sans support siliconé de protection détachable, qui  
comprend une couche d'aimant flexible (2) et une couche  
de matériau autocollant (3), et qui est caractérisé en ce qu'il  
a la forme d'une bande enroulée, de telle sorte qu'il peut  
être distribué avec un distributeur de ruban autocollant, ce  
qui nous offre une grande souplesse et rapidité lorsque  
nous confectionnons nos propres aimants pour réfrigéra-  
teur.



**FR 2 926 158 - A3**



### **Aimant laminaire flexible autocollant**

La présente invention concerne un aimant laminaire flexible autocollant ayant une structure qui lui permet d'être appliqué de façon pratique et facile à tout objet de sorte qu'il puisse adhérer à une surface métallique.

5 On connaît des aimants flexibles autocollants ayant un support siliconé de protection détachable sur un de ses côtés, lesquels adhèrent à d'autres objets tels qu'une image, un relief ou tout autre élément léger, de sorte que par la face qui reste libre, à savoir l'aimant, celui-ci reste fixé à des surfaces métalliques, telles que celle d'un réfrigérateur.

10 Ces aimants sont destinés à attacher des papiers sur ladite surface métallique ou bien servent simplement de décoration et sont normalement fournis en cadeaux ou bien en complément commercial d'autres produits.

D'autre part, il est de plus en plus courant d'utiliser des outils de bureautique pour imprimer des images et d'utiliser ces images chez soi comme  
15 décorations personnalisées.

Ainsi, en combinant le papier photographique avec les aimants flexibles autocollants avec support siliconé de protection détachable, il est possible d'élaborer avec des imprimantes commandées par ordinateur et à partir d'images choisies personnellement, des décorations personnalisées pour surfaces  
20 métalliques.

La présente invention a pour objectif de faciliter encore davantage l'élaboration de ces aimants en proposant une nouvelle application de ces aimants flexibles autocollants, qui permettra de disposer de façon rapide et pratique d'images destinées à être collées par aimantation sur des surfaces métalliques.

25 Pour cela, la présente invention propose un aimant laminaire flexible autocollant sur un de ses côtés, sans support siliconé de protection détachable, qui comprend une couche d'aimant flexible et une couche de matériau autocollant, et qui est caractérisé en ce qu'il a la forme d'une bande enroulée, de sorte qu'il peut être distribué avec un distributeur de ruban autocollant, ce qui nous offre une  
30 grande souplesse et rapidité lorsque nous confectionnons nos propres aimants pour réfrigérateur.

De préférence, ladite couche d'aimant flexible est réalisée à partir d'un mélange de résine de polymères plastiques, caoutchoucs et poudres de ferrite ou

NdFeB ou AlNiCo ou SmCo et ladite couche de matériau autocollant peut être réalisée à partir de matières en dispersion de polymères ou copolymères aqueux ou solvants, de matières à base de caoutchoucs naturels ou synthétiques, de matières à base de HMPSA ou de matières acryliques à réticulation U.V., de matières adaptées à la flexibilité et à l'adhérence requises pour l'application de la présente invention.

De façon avantageuse, l'aimant laminaire flexible autocollant de la présente invention a comme caractéristique propre d'être anti-adhérent dans sa couche supérieure, ce qui permet à l'aimant d'être enroulé sur lui-même et d'éviter l'utilisation d'un support siliconé de protection détachable, situé au dos, en contact avec la couche de matériau autocollant.

Pour finir, ladite bande a une épaisseur comprise entre 100 et 600 microns, une longueur comprise entre 1 et 12 mètres et une largeur de bande entre 1 et 3 centimètres, des dimensions adéquates pour réaliser l'application de la présente invention.

Pour une meilleure compréhension de ce qui vient d'être exposé, des dessins sont joints sur lesquels, de façon schématique et à titre d'exemple non limitatif uniquement, est représenté un cas de réalisation pratique.

La figure 1 est une vue en coupe de l'aimant laminaire flexible autocollant de l'invention.

La figure 2 est une vue en perspective de l'aimant laminaire flexible autocollant dans sa forme enroulée.

Comme le montrent les figures 1 et 2, l'aimant laminaire flexible autocollant 1 de l'invention comprend une couche d'aimant flexible 2 et une couche de matériau autocollant 3, et est disposé en forme de bande enroulée 4, de telle sorte qu'il puisse être distribué avec un distributeur 5 de ruban autocollant.

De cette manière, on utilise un distributeur à usage facile, pratique et bien connu pour distribuer des aimants prêts à être collés sur des objets que l'on souhaite fixer de façon propre et amovible à une surface métallique, en particulier sur la porte d'un réfrigérateur.

Cet objet peut être n'importe quel objet léger avec lequel on souhaite décorer ladite surface, ou bien une impression sur du papier photographique d'informations que l'on souhaite avoir sous les yeux, etc.

3

De préférence, la couche d'aimant flexible est réalisée à partir d'un mélange de résine de polymères plastiques, caoutchoucs et poudres de ferrite ou NdFeB ou AlNiCo ou SmCo et la couche de matériau autocollant peut être réalisée à partir de matières en dispersion de polymères ou copolymères aqueux ou solvants, de matières à base de caoutchoucs naturels ou synthétiques, de matières à base de HMPSA ou de matières acryliques à réticulation U.V., adaptées à la flexibilité et à l'adhérence requises pour l'application de la présente invention, en particulier pour qu'elle puisse être découpée, perforée ou laminée facilement.

10 Pour l'application de l'invention, la nature du matériau magnétique peut être isotrope, anisotrope ou bien une combinaison des deux.

15 D'autre part, le volume spécifique adéquat est compris entre 3 et 4 g/cm<sup>3</sup>, la charge de rupture adéquate est entre 40 et 100 kg/cm<sup>2</sup>, l'épaisseur est comprise entre 100 et 600 microns, la longueur entre 1 et 12 mètres et la largeur de bande entre 1 et 3 centimètres.

REVENDEICATIONS

1.- Aimant laminaire flexible autocollant (1) sur un de ses côtés, sans support siliconé de protection détachable, qui comprend une couche d'aimant flexible (2) et une couche de matériau autocollant (3), caractérisé en ce qu'il a la  
5 forme d'une bande enroulée (4), de telle sorte qu'il puisse être distribué avec un distributeur (5) de ruban autocollant.

2.- Aimant (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite couche d'aimant flexible (2) est réalisée à partir d'un mélange de résine de polymères plastiques, caoutchoucs et poudres de ferrite ou NdFeB ou AlNiCo ou SmCo.

10 3.- Aimant (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite couche de matériau autocollant (3) peut être réalisée à partir de matières en dispersion de polymères ou copolymères aqueux ou solvants, de matières à base de caoutchoucs naturels ou synthétiques, de matières à base de HMPSA ou de matières acryliques à réticulation U.V.

15 4.- Aimant (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il a comme caractéristique propre d'être anti-adhérent dans sa couche supérieure, ce qui permet à l'aimant (1) d'être enroulé sur lui-même et d'éviter l'utilisation d'un support siliconé de protection détachable, situé au dos, en contact avec la couche de matériau autocollant (3).

20 5.- Aimant (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite bande (4) a une épaisseur comprise entre 100 et 600 microns.

25 6.- Aimant (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite bande (4) a une longueur comprise entre 1 et 12 mètres.

7.- Aimant (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite bande (4) a une largeur comprise entre 1 et 3 centimètres.

Fig. 1

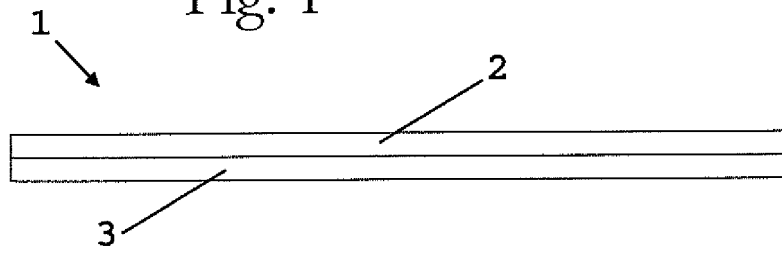


Fig. 2

